

## CANADA, QUEBEC / QUEBEC VILLE



## Multisectoriel

DU 11 AU 14 JUIN 2024

Dans le cadre de la Team France Export, CCI International Grand Est et Business France vous proposent de participer à une mission de préparation et rendez-vous d'affaires à Québec.

Cette deuxième édition des rendez-vous d'affaires de la francophonie à Québec en juin 2024 est une opportunité pour établir des liens commerciaux dans le vaste réseau d'affaires francophone au Canada autour des thématiques business, entrepreneuriat et développement d'un réseau de contacts.

Un programme dense avec des ateliers/conférences, séances collectives, des rencontres B2B via la plateforme de rencontre et des moments de réseautages exclusifs pour vous aider dans votre réflexion de développement au Canada.

## LES RAISONS DE S'INTERESSER A CE PAYS A FORT POTENTIEL

Le Canada est une destination clé pour les entreprises françaises en Amérique du Nord. Chaque année, elles sont nombreuses à cibler cette destination pour y développer des affaires et/ou pour s'implanter sur place ou trouver des partenaires ou distributeurs. L'une des clés de ce développement commercial est la mise en place d'un **réseau de contacts locaux** et les échanges bilatéraux avec les chefs d'entreprises canadiens pour mieux **préparer sa stratégie commerciale** ou sa **stratégie d'implantation** sur le long terme.

La province du Québec est souvent la première étape sur ce parcours commercial et sert de tremplin pour aller ensuite vers les autres provinces à l'est ou à l'ouest du pays ou encore vers les Etats-Unis. L'Insee recense 1200 filiales françaises (hors services non marchands et filiales bancaires) au Canada, employant 124 000 salariés. D'après Statistiques Canada, 46 % des filiales françaises seraient situées au Québec contre 37 % en Ontario et 6 % respectivement pour la Colombie-Britannique et l'Alberta.

## FOCUS SUR LES RENDEZ-VOUS DE LA FRANCOPHONIE

Organisé par Québec International, les rendez-vous de la francophonie se tiendront à la ville de Québec qui est la capitale nationale du Québec et le siège du gouvernement provincial. Selon les estimations du Conference Board du Canada (CBoC), le produit intérieur brut (PIB) réel de la région métropolitaine de la ville de Québec a atteint, en 2022, 40,1 Mds \$ CAD. La région de la capitale nationale est **également un hub économique** au sein du réseau francophonie des affaires avec un **focus spécifique** sur les secteurs des **technologies propres / efficacité énergétique** (incluant la filière batterie), les **Sciences de la vie**, le secteur **naval/blue tech**, la **sécurité numérique**, **l'intelligence artificielle** et le secteur de **l'approvisionnement public** de la province du Québec.

En partenariat avec :



DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 30 AVRIL 2024

## CONTACTS

Alsace // Alexia BUISSON // T. 03 89 36 54 90 // [a.buisson@grandest.cci.fr](mailto:a.buisson@grandest.cci.fr)• [teamfrance-export.fr/grandest](http://teamfrance-export.fr/grandest)CCI Grand Est - Espace Européen de l'Entreprise - 14 rue de la Haye - Schiltigheim  
CS 90065 - 67012 Strasbourg Cedex - France

**PACKAGE INCLUANT LES PRESTATIONS SUIVANTES**

- ▶ **Participation** aux Rendez-vous d'affaires de la Francophonie **du 12 au 14 juin**, au sein de la délégation Business France
- ▶ **Diagnostic communication** : Business France analyse vos supports de communication (site internet, réseaux sociaux, plaquette, deck...) et vous suggère des pistes d'amélioration ou des adaptations pour le marché nord-américain. Cette analyse fait l'objet d'une restitution par visioconférence avec partage d'écran et de l'envoi d'un document de restitution qui reprend toutes les remarques et offre à la fois des conseils généraux et des pistes d'amélioration
- ▶ **Préparation de la mission** : Atelier « Pratique des affaires » au Canada et 3 Master Classes préparatives : comment communiquer auprès des prospects canadiens, adaptation interculturelle et préparation des rendez-vous
- ▶ **Prestation de communication** :
  - ▶ Communiqué de Presse collectif présentant la délégation et les entreprises présentes, pour diffusion à Québec
  - ▶ Page dédiée par entreprise sur le site internet de l'événement - sous condition de réception des éléments avant fin avril
  - ▶ Publications sur les réseaux sociaux pour mettre en valeur la délégation
- ▶ **Rendez-vous B2B** :
  - ▶ Recueil des priorités en termes de contact pour chaque entreprise pour faciliter des rendez-vous B2B et s'assurer de prospects pertinents
  - ▶ Organisation de rencontres collectives en marge des rendez-vous de la francophonie avec les donneurs d'ordre locaux.
- ▶ **Hébergement** : 3 nuitées avec petit-déjeuner (Arrivée à Québec le 11 juin 2024)
- ▶ **Accompagnement** par un Conseiller CCI International Grand Est

MISSION DE PREPARATION QUEBEC	Coût HT si votre entreprise n'est pas éligible à la subvention régionale	Coût HT si votre entreprise EST ELIGIBLE à la subvention régionale
<b>Coût de la mission</b>	<b>3 975 € HT</b>	<b>1 987,50 €</b>
<b>Coût pour un participant supplémentaire de la même entreprise</b>	<b>1 700 € HT</b>	<b>850 €</b>
<b>Forfait d'organisation CCI</b>	<b>600 € HT</b>	

**Frais restant à votre charge** : frais de déplacement et vols depuis/vers la France, frais de restauration sur place, frais d'envoi de documentation et/ou d'échantillons, frais de déplacements individuels et frais personnels



*\*\*La Région et le FEDER (via le programme opérationnel 2021-2027) sont susceptibles de vous accorder, pour toute inscription confirmée une subvention pouvant aller jusqu'à 50 % du coût net de la mission (hors forfait organisation CCI), sous réserve d'une inscription au Programme Régional Export Grand Est 2023, sous réserve que votre entreprise remplisse les conditions d'éligibilité et qu'au minimum 3 entreprises participent à l'opération. Votre conseiller CCI International reste à votre disposition pour les modalités pratiques.*



Financé par  
l'Union européenne



Les dépenses engagées au titre de la manifestation peuvent être reprises dans le cadre de l'assurance prospection proposée par Bpifrance



Une bourse complémentaire pourra être accordée par l'OFQJ aux « **entrepreneurs âgés de 18 à 35 ans** » (nous consulter pour conditions d'éligibilité)

**CONTACTS**

Alsace // Alexia BUISSON // T. 03 89 36 54 90 // [a.buisson@grandest.cci.fr](mailto:a.buisson@grandest.cci.fr)

• [teamfrance-export.fr/grandest](http://teamfrance-export.fr/grandest)

CCI Grand Est - Espace Européen de l'Entreprise - 14 rue de la Haye - Schiltigheim  
CS 90065 - 67012 Strasbourg Cedex – France



## PROGRAMME (COMMUNIQUÉ A TITRE INDICATIF (SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉ))

## Dès votre inscription, prise en charge pour diagnostic de communication

## MAI 2024

## (En visio)

**Master Class 1** : Les aspects interculturels - travailler avec les nord-américains

Session qui aborde les différences culturelles dans le monde des affaires entre la France et l'Amérique du Nord.

**Master Class 2** : Les premières impressions - Réussir votre première rencontre

Session qui aborde les éléments d'un premier entretien d'affaires, les conseils pour bien le préparer et des astuces pour capter l'intérêt du prospect et identifier ses problématiques.

**Master Class 3** : Communication - Impressionnez vos futurs clients

Session qui aborde les principes de base d'une communication adaptée à un public nord-américain, les différents types de supports à privilégier en fonction des secteurs cibles mais aussi des conseils généralistes pour vos supports en ligne.

## JUIN 2024

Séminaire pratique des affaires au Canada (**En visio**)

Sujets couverts : fiscalité, juridique, gestion de filiale, banque et financement, recrutement, visas, immigration, V.I.E. etc.

**ARRIVÉE A QUEBEC LE 11 JUIN 2024** (préconisations de vols sur simple demande)






Installation à l'Hôtel HILTON

Dîner libre


## DU 12 AU 14 JUIN 2024

Les rendez-vous d'affaires de la francophonie (programme provisoire)



12 juin :

-  Matin (pour la délégation française spécifiquement) : Petit déjeuner collectif avec la communauté d'affaires locale
-  Fin de matinée : Enregistrement pour les rendez-vous de la francophonie
-  11h à 17h : Ouverture et ateliers rendez-vous de la francophonie
-  Soir : Cocktail networking
-  Dîner libre

13 juin :

-  9h30 à 22h00 - Conférences et ateliers
- Suivi de networking et **soirée Gala**

14 juin :

-  10h30 à 12h00 - Conférence et ateliers - Clôture des rendez-vous d'affaires de la francophonie
-  Après-midi (pour la délégation France spécifiquement) : Séance de rencontre avec les donneurs d'ordre québécois

 CONTACTSAlsace // Alexia BUISSON // T. 03 89 36 54 90 // [a.buisson@grandest.cci.fr](mailto:a.buisson@grandest.cci.fr)• [teamfrance-export.fr/grandest](http://teamfrance-export.fr/grandest)CCI Grand Est - Espace Européen de l'Entreprise - 14 rue de la Haye - Schiltigheim  
CS 90065 - 67012 Strasbourg Cedex - France

## A retourner complété à :

CCI International Grand Est  
 CS 90065  
 67012 Strasbourg Cedex  
**Ou par mail à votre conseiller**

CANADA

### MISSION DE PREPARATION QUEBEC

DU 11 AU 14 JUIN 2024

*Si vous souhaitez que la référence de votre bon de commande soit reportée sur la facture qui vous sera envoyée vous devez **obligatoirement l'indiquer sur ce bon d'acceptation.***

REFERENCES	
Dossier suivi par : Alexia BUISSON // T. 03 89 36 54 90 et 06 74 84 98 85 // <a href="mailto:a.buisson@grandest.cci.fr">a.buisson@grandest.cci.fr</a>	
<b>Bon d'acceptation à retourner avant le : 30/04/2024</b>	
IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
N° de bon de commande client à reporter sur la facture :	
Raison Sociale :	SIRET (obligatoire) :
Nom :	Fonction :
Activité :	Site Internet :
Adresse :	
CP :	Ville :
Adresse de facturation (si différente) :	
Tél. Portable :	Mail :

<input checked="" type="checkbox"/> Participe à la mission de préparation à Québec	3 975 € HT
<input type="checkbox"/> Forfait participant supplémentaire	.....x 1 700 € HT
<input checked="" type="checkbox"/> Forfait organisation CCI International Grand Est	600 € HT
	TOTAL HT
	TVA 20 %
	TOTAL TTC

Je procède au paiement de 50 % **par virement bancaire** aux coordonnées suivantes : BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE - IBAN : FR76 1470 7501 8070 2198 5594 514 - Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPMTZ, à **réception de la facture d'acompte qui intégrera, si l'entreprise est éligible, le montant de la subvention Région/FEDER.**

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente indiquées en annexe et les accepte.

Fait à .....

Le .....

**Signature + cachet de l'entreprise**

Précédée de la mention « Bon pour accord »

**CCI Grand Est - Espace Européen de l'Entreprise 14 rue de la Haye Schiltigheim - CS 90065 - 67012 Strasbourg Cedex - France**

« Les destinataires des données sont les CCI du Grand Est. Les finalités du traitement consistent en la mise en œuvre de la mission de service public des CCI (art. L710-1 du code de commerce). Durée de conservation des données personnelles : 3 ans à compter de la fin de la relation contractuelle ou de la collecte. Les responsables conjoints du traitement sont les Présidents des CCI territoriales du Grand Est et le Président de la CCI Grand Est pour les activités de CCI International. La CCI est également susceptible de vous inviter à ses événements, de vous adresser ses offres commerciales et ses enquêtes. Conformément au règlement européen du 27 avril 2016 sur la protection des données des personnes physiques, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition aux données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits sur simple demande à l'adresse suivante : [dpo@grandest.cci.fr](mailto:dpo@grandest.cci.fr) ou CCI Grand Est 10 rue Claude Gelée BP41071 88051 Epinal cedex 9. Autorité auprès de laquelle vous pouvez introduire une réclamation : CNIL [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr). »

## 1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les dispositions qui suivent sont constitutives des conditions générales de vente (CGV) des prestations commercialisées par la CCI GRAND EST dans le cadre des activités déployées par CCI International GRAND EST avec, le cas échéant, l'appui du réseau d'Entreprise Europe Network. Des conditions particulières pourront, le cas échéant, déroger aux présentes conditions générales de vente ou les compléter par des clauses spécifiques contenues dans la proposition commerciale. Toute condition contraire opposée par le Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à la CCI GRAND EST, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Les conditions générales d'achat du Client sont inapplicables.

Le fait que la CCI GRAND EST ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente, ne peut être interprété comme valant renoncement à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions. Toute commande de prestations commercialisées par la CCI GRAND EST suivie du règlement par le Client d'une avance sur participation ou au comptant, entraîne et implique l'adhésion entière et sans réserve de ce dernier aux présentes conditions générales de vente.

Dans la prestation d'Entreprise Europe Network et de CCI International GRAND EST ne sont pas inclus sauf mention spécifique dans le bulletin d'acceptation : les transports à l'intérieur du pays où se déroule la mission, les frais de restauration non prévus au programme, la participation d'une 2ème personne pour la même entreprise, les frais éventuels d'acheminement de documentation et /ou d'échantillons, le dédouanement de ces derniers et les frais d'excédent de poids, l'assistance d'un interprète, les dépenses personnelles, les frais de visas.

## 2. MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE RÈGLEMENT

### 2.1 / Proposition commerciale

Une proposition commerciale à laquelle sera joint un bulletin d'acceptation ou un devis sera adressé à l'entreprise concernée. Cette offre mentionnera les conditions d'exécution et les conditions financières retenues.

### 2.2 / Acceptation de l'offre proposée et inscription

Les entreprises confirmeront leur participation en retournant, avant la date de clôture des inscriptions, à la CCI GRAND EST :

- Le bulletin d'acceptation dûment complété et signé par une personne habilitée au sein de l'entreprise,
- Un acompte de 50% du montant total TTC de la facture à la commande qui validera l'inscription définitive de l'entreprise.

Le bulletin d'acceptation matérialise l'engagement de l'entreprise et l'acceptation des Conditions Générales de Vente. A réception du bulletin d'acceptation, la CCI GRAND EST retournera à l'entreprise une facture acquittée correspondant à l'acompte reçu. Le solde est exigible 15 jours avant le début de la mission ou de la fourniture programmée des prestations.

**Cas particulier :** Pour les prestations concernant l'offre de préparation, comprenant par exemple les ateliers techniques, les rencontres expert, l'éclairage réglementaire, les diagnostics export, les fichiers : le prix de la prestation est payable à la commande, sauf stipulation expresse de la part de la CCI GRAND EST.

### 2.3 / Engagements des parties

Les conditions financières et techniques de la prestation n'engagent la CCI GRAND EST que si le bulletin d'acceptation et l'acompte sont retournés avant le délai précisé sur le bulletin d'acceptation.

La réception des pièces indiquées en 2.2 constitue la condition impérative du démarrage de la prestation par la CCI GRAND EST.

Le Client s'engage à bénéficier de la (ou des) prestation(s) choisie(s) et validée(s) au préalable avec les services de la CCI GRAND EST et à suivre le programme tel qu'il est proposé dans l'offre.

### 2.4 / Subventions éventuelles

La confirmation par la CCI GRAND EST du bon de commande rend exigible l'intégralité des sommes dues. Le droit aux subventions étant soumis à des conditions d'éligibilité, il appartient à l'entreprise de vérifier son éligibilité auprès de la Région Grand-Est.

### 2.5 / Facturation complémentaire

Si des prestations complémentaires par rapport à la teneur de la proposition commerciale sont rendues au Client, la CCI GRAND EST émettra une facture spécifique mentionnant le prix de la prestation concernée dans le mois qui suit le retour du déplacement. Elle devra être réglée sous 30 jours fin de mois.

## 3. PÉNALITÉS EN CAS DE NON-PAIEMENT

Le non-paiement à leur échéance des factures émises entraînera, après une mise en demeure préalable adressée par lettre recommandée restée sans effet :

- L'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal (Art. L.441-6 du Code de Commerce),
- L'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €,
- L'exigibilité immédiate de la somme restant due à la CCI GRAND EST.

## 4. CONDITIONS D'ANNULATION DE LA PRESTATION

### 4.1 / Du fait de la CCI GRAND EST

Postérieurement à la diffusion de la proposition commerciale et quelles qu'en soient les causes, la CCI GRAND EST se réserve le droit d'annuler ou de reporter la prestation. Une information écrite sera adressée aux Clients et leur acompte sera remboursé, à l'exclusion de toute indemnité supplémentaire.

### 4.2 / Du fait du Client

En cas d'annulation du fait du Client, la CCI GRAND EST sera en droit de conserver l'acompte et de facturer les prestations résiduelles à hauteur des dépenses réelles qu'elle aura déjà engagées.

### 4.3 / Force majeure

Les cas de force majeure, notamment les grèves, guerres, boycott de produits français, etc., ou tout autre événement imprévisible, irrésistible et insurmontable, indépendamment de la volonté de la CCI GRAND EST et entravant les prestations en constituant un obstacle définitif à l'exécution de ses fournitures et prestations, suspendent de plein droit les obligations de la CCI GRAND EST et la déchargent de toute responsabilité ou dommage pouvant en résulter. Sont assimilées à un cas de force majeure les mesures prises par une autorité instituée dans le cadre de la lutte contre une crise sanitaire de type COVID19 empêchant la fourniture de la prestation.

Dans ce cas, le Client a la faculté de résilier sa participation en adressant à la CCI GRAND EST une lettre recommandée avec AR et la CCI GRAND EST lui remboursera les sommes versées, à l'exception des frais d'organisation qu'elle aura engagés, ou délivrera, au choix du Client, un avoir du même montant.

## 5. INFORMATION ET CONFIDENTIALITÉ

**5.1 /** Le Client s'engage à transmettre à la CCI GRAND EST toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de la prestation. Le Client s'engage à honorer les rendez-vous, à réaliser les démarches et travaux lui incombant dans le cadre du projet et à informer régulièrement la CCI GRAND EST de son évolution. Le Client précisera si ces données revêtent un caractère confidentiel ou si elles peuvent être exploitées par la CCI GRAND EST en vue d'enrichir ses programmes d'action ou ses prestations.

**5.2 /** La CCI GRAND EST s'engage à prendre les mesures nécessaires, notamment vis-à-vis de son personnel, pour que soient maintenus confidentiels les informations et documents de toute nature, relatifs au Client, qui lui sont communiqués pour ou à l'occasion de la réalisation de la prestation. De la même manière, elle s'oblige à traiter comme strictement confidentiels les résultats de la prestation, sauf autorisation spéciale et écrite du Client.

**5.3 /** La CCI GRAND EST pourra mentionner le nom du Client dans ses références institutionnelles (notamment avec le Conseil Régional ou l'Etat) et commerciales.

## 6. RESPONSABILITÉS

La CCI GRAND EST ne peut être tenue pour responsable de l'utilisation par le Client des informations qui lui auront été transmises par la CCI GRAND EST, celle-ci n'ayant qu'une obligation de moyens.

La CCI GRAND EST dispose d'une assurance responsabilité civile en sa qualité de prestataire. Toutefois, la CCI GRAND EST n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les risques, dommages encourus et accidents de toute nature pouvant survenir à l'occasion d'une mission ou d'un salon. Le Client est par conséquent invité à souscrire à ses frais toutes assurances rendues nécessaires. Le Client devra notamment être titulaire d'une police d'assurance le garantissant pour les dommages qu'il encourt et ceux causés aux tiers dont il serait reconnu responsable. Plus spécialement, les Clients et leurs assureurs renoncent à tous recours contre la CCI GRAND EST.

## 7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La CCI GRAND EST demeure seule propriétaire des droits portant sur la propriété intellectuelle intégrés dans ses prestations, de son savoir-faire et du contenu des rapports rédigés par ses services ou ses partenaires.

## 8. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les données collectées recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la base de gestion de la relation client. Les destinataires des données sont les services de la CCI GRAND EST, de Business France et de leurs entités rattachées (pour certaines situées hors Union Européenne), aux membres du dispositif français d'appui à l'internationalisation de l'économie française et leurs sous-traitants techniques, à CCI France en sa qualité de tête de réseau et aux services d'État au titre de l'évaluation des prestations fournies. Conformément au règlement européen du 27 avril 2016 sur la protection des données des personnes physiques et la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, le Client dispose des droits d'accès, de rectification, d'opposition pour justes motifs et de limitation des données le concernant. Il peut exercer ces droits sur simple demande à l'adresse suivante : [dpo@grandest.cci.fr](mailto:dpo@grandest.cci.fr) ou par courrier postal : DPD, CCI Grand Est 10 rue Claude Gelée BP41071 88051 Epinal cedex 9. Le responsable du traitement est le Président de la CCI GRAND EST. Base juridique du traitement : mission de service public de la CCI (art. L710-1, 3° du code de commerce). Autorité auprès de laquelle le Client peut introduire une réclamation : CNIL [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr), 3 place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris cedex 07.

## 9. LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au seul droit français.

Les Parties recherchent une solution amiable à tout différend pouvant survenir entre elles, et de préférence par la voie de la médiation.

A défaut de règlement amiable, tout litige ou toute contestation se rapportant à l'application, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales de vente sera porté devant les juridictions françaises territorialement compétentes par rapport au siège de la CCI.